



Pays de l'Ours - Adet



Ferus

Communiqué

Arbas, le 8 décembre 2011

Pays de l'Ours-Adet et Ferus demandent à l'État l'autorisation de lâcher deux ourses dans les Pyrénées en 2012

Compte tenu de l'extinction imminente de l'espèce en Pyrénées Occidentales et des obligations internationales de la France en la matière¹, les associations Ferus et Pays de l'ours-Adet viennent de déposer officiellement **deux demandes d'autorisation de lâcher d'ours dans les Pyrénées, qui pourraient se concrétiser dès 2012.**

Les deux dossiers, concernant chacun le lâcher d'une femelle, ont été transmis aux Préfets des Pyrénées-Atlantiques et de Haute-Garonne en début de semaine.

Ferus et Pays de l'Ours-Adet bénéficient du soutien de la coordination associative « Cap Ours », la SEPANSO Pyrénées-Atlantiques étant partenaire de l'opération pour le Béarn.

Il appartient maintenant à l'État d'organiser une consultation du public avant de se prononcer dans les six mois.

Selon les experts, il faudrait lâcher au total 17 ours pour viabiliser les deux sous-populations pyrénéennes² et non un seul comme l'a laissé entendre la Ministre récemment.

Confier aux associations les prochains lâchers d'ours, comme cela avait déjà été le cas en 1996, présente pour l'État plusieurs avantages :

- Cela **évitera à la France d'être poursuivie devant la Cour de justice européenne** pour manquement à la directive « Habitats Faune Flore » N°92/43 ;
- **Le coût des opérations sera financé sur des fonds privés**, ce qui évitera des dépenses publiques, mêmes modestes pour un État, en période de crise.

Si l'on considère par ailleurs que le retour de l'ours dans les Pyrénées Centrales a déjà créé **plusieurs centaines d'emplois**³, et que le potentiel de valorisation économique de la présence de l'ours pour les Pyrénées reste fort, l'État a toutes les raisons d'accéder à notre proposition.

La valorisation locale du patrimoine naturel est en effet un secteur d'avenir pour lequel une espèce comme l'ours constitue un atout incontestable pour l'économie pyrénéenne.

Et puisque la Ministre de l'Écologie semble douter encore du soutien des Français et des Pyrénéens⁴, nous lançons simultanément une grande cyberaction, à laquelle chacun est invité à participer en se connectant au site www.cyberaction.paysdelours.fr

Contacts presse :

- Ferus, Sabine Matraire : 06 71 89 62 62
- Pays de l'Ours-Adet : 05 61 97 48 44 / 06 13 59 29 76

¹ Notamment [lettre du Parlement européen du 13 octobre 2011](#)

² Lire [l'étude de l'ONCFS](#)

³ Notamment de bergers, mais aussi de techniciens et d'animateurs

⁴ [La Dépêche du Midi du 24 novembre 2011](#)